



HAL
open science

Le Nord vu par le Sud pendant les guerres. “ L’amour de la Grande Patrie à La Réunion durant la première moitié du XXe siècle ”

Pierre-Éric Fageol

► **To cite this version:**

Pierre-Éric Fageol. Le Nord vu par le Sud pendant les guerres. “ L’amour de la Grande Patrie à La Réunion durant la première moitié du XXe siècle ”. *Revue historique de l’océan Indien*, 2012, *Vision du Nord par le Sud dans l’océan Indien (XVIIe-XXIe siècles)*, 09, pp.131-139. hal-03243333

HAL Id: hal-03243333

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03243333>

Submitted on 31 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le Nord vu par le Sud pendant les guerres
« L'amour de la Grande Patrie à La Réunion durant la première moitié
du XX^e siècle »**

Pierre-Eric Fageol
CRESOI – EA 12
Université de La Réunion

Il est des regards à la tentation desquels personne ne résiste. Ceux portés par La Réunion sur la Métropole constituent ainsi une constante d'ordre historique. D'emblée, on peut leur supposer une originalité de principe liée à l'éloignement de l'île des réalités métropolitaines. *A fortiori*, ils constituent un angle d'analyse privilégié pour l'étude des représentations mentales. En effet, le principe du regard suppose un point d'observation singulier. Il ne se comprend que dans sa subjectivité et le prisme des conditions de son élaboration. Il s'agit donc à la fois d'une perception et d'une représentation spécifiques. C'est un regard le plus souvent déterritorialisé. Il est donc peu enclin à s'inscrire dans une réalité géographique tangible. La vérité est alors dans le regard et non dans la réalité regardée. La « Grande Patrie » relève ainsi de l'imaginaire. C'est ce que nous tenterons d'analyser dans une première partie en déterminant la nature des regards ainsi portés. De même, le regard n'est pas immuable. Il s'inscrit dans un contexte historique spécifique. Il subit l'influence d'un certain nombre de vecteurs propres à le modifier. C'est ce que nous analyserons dans la seconde partie de cette intervention en déclinant les paramètres de son élaboration.

Le regard sur la Grande Patrie

Le regard porté sur la Grande Patrie s'inscrit dans une thématique plus globale sur le national. Le national est une des conditions politiques essentielles qui traverse l'histoire de La Réunion. Par condition politique, je reprends les principes énoncés par Marcel Gauchet. Il s'agit selon ses termes de la condition permanente, celle qui nous rattache à nos prédécesseurs et qui demeure en dépit des changements, celle qui définit l'être social. Cette permanence ne signifie pourtant pas invariance. Plus précisément, s'il y a invariance de sa fonction, il y a variation des formes dans lesquelles elle se présente. Pour notre propos, cela signifie que le sentiment d'appartenance nationale reste la condition politique invariable pour la période concernée même si ces manifestations ont pu connaître des mutations importantes.

La richesse lexicale pour mentionner le territoire métropolitain témoigne de cette réalité. Les termes employés montrent qu'elle est perçue comme un idéal en qualité de principe d'appartenance. De nombreuses circonlocutions sont utilisées pour la désigner telles que l'*alma parens*, l'*alma mater* (« mère nourricière »), la mère Patrie (« mère de la terre de nos ancêtres ») mais aussi la Grande Patrie (celle que l'on compare par emboîtement d'échelles à la petite). Ces expressions ont essentiellement pour

but de persuader la société réunionnaise du bien-fondé de son attachement en faisant appel aux sentiments et aux émotions. La figure maternelle prédomine et permet d'incarner une Patrie charnelle. Elle incarne un giron maternel où se blottir. Lorsque les expressions « France » (parfois associée aux épithètes « éternelle » ou « la Plus grande ») ou Métropole (dans son sens de territoire continental ou de territoire matriciel) sont donc employées, la réalité semble différente. Il s'agit plutôt dans ce cas de convaincre du bien-fondé de l'attachement en faisant appel à la raison, en se basant sur l'idée d'une communauté de citoyens unie par une histoire commune (une « tradition inventée » selon Eric Hobsbawm) mais aussi par des droits au reste de la Nation. Il y a donc une articulation entre une volonté de sublimation et de démystification. Sublimation car il y a une élévation de l'objet regardé. Ce dernier devenant inaccessible, seule l'émotion est à même de le concevoir. Démystification car elle enlève son caractère mystérieux par le raisonnement. Elle suppose une représentation et implique donc une assimilation plus étendue. Raison et affect constituent ainsi les deux prismes du regard porté sur la patrie. En transposant la théorie de Kantorowicz⁴⁶³ du double corps du roi (physique et mystique) sur notre thématique, on peut ainsi supposer que la Métropole devait être perçue à la fois par sa réalité tangible et son imaginaire idéalisé.

Au-delà de cette première réflexion, nous pouvons également nous interroger sur la fonction de ce regard. A cet effet, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit principalement d'un regard en miroir. En effet, lorsque les Réunionnais regardent la grande Patrie, ils espèrent également s'y voir ou s'y retrouver. En la scrutant, l'opinion participe au principe d'identification à la Nation. La société réunionnaise cherche donc la confirmation de son identité dans ce jeu de miroir.

Ces sentiments se comprennent donc avant tout à l'échelle de l'identité des personnes et mobilisent deux critères fondamentaux. Critères que détaille notamment Paul Ricoeur⁴⁶⁴ à l'aide des notions de « mêmeté » et d'ipséité. La première implique que deux individus présentent les mêmes caractères et les reconnaissent en opposition à une autre personne. Selon cette logique, la communauté réunionnaise se reconnaît parce que ses membres possèdent des caractéristiques qui permettent de les distinguer des représentants des autres communautés⁴⁶⁵. Ceci lui permet ainsi d'appréhender son identité par comparaison, même si cela implique des fièvres obsidionales propices à de nombreuses discriminations⁴⁶⁶. En revanche, la seconde notion renvoie à la conscience de soi. Ce qui fait qu'un individu, par des caractères

⁴⁶³ Olivier Loubes, « L'école et les deux corps de la nation en France (1900-1940) », *Histoire de l'éducation*, n° 126, 2010, p. 55-76.

⁴⁶⁴ Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil « Points », 1996.

⁴⁶⁵ Gérard Noiriel, *A quoi sert « l'identité nationale » ?*, Editions AGONE, Collection Passé & Présent, 2007.

⁴⁶⁶ Pierre-Eric Fageol, « Les Boches coloniaux : les commerçants asiatiques sous la vindicte populaire à La Réunion pendant la Grande Guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, PUF, 2011, n° 243, p. 5-34.

strictement personnels, est non réductible à une autre personne. Elle détermine une certaine continuité dans le temps qui s'organise autour d'une mémoire commune et qui suppose un héritage partagé. La conscience d'appartenir à la communauté réunionnaise et à la Nation française implique donc de revendiquer la même origine et de faire preuve d'une certaine permanence à travers l'Histoire.

L'originalité pour La Réunion repose sur ce double système d'appartenance qui intègre de manière complémentaire la petite et la Grande Patrie. Elles désignent à la fois l'attachement des populations à leur île et leur amour pour la France. L'identité réunionnaise et le sentiment d'appartenance nationale se définissent de la sorte par ce qui est semblable (la similarité) et ce qui est distinct (la singularité). L'identité comme similitude renvoie aux processus d'homogénéisation pour lequel les Réunionnais n'ont eu de cesse de vouloir revendiquer leur assimilation à la communauté nationale. Le sentiment d'appartenance naît alors de l'intériorisation des valeurs et des modèles singuliers de la communauté d'origine. Une fois socialisé, il ressent son sentiment d'appartenance à l'intérieur de lui-même.

Cette réalité nécessite cependant des nuances d'ordre sociologique. En effet, les nombreuses « traces » laissées par l'histoire sur cette thématique ne concernent qu'une infime partie de la population de l'île. La réalité est donc socialement contrastée et s'envisage essentiellement par le biais des élites.

Si la culture est l'âme d'un peuple, les archives en sont la mémoire. Or dans ce domaine, on peut émettre l'hypothèse d'une mémoire sélective qui ne serait que le reflet d'une opinion publique normative. Qu'en est-il des mentalités des couches les plus populaires de l'île ? La réaction des subalternes fait cruellement défaut dans ce domaine. Les sources restent lacunaires et les rares témoignages publiés *a posteriori* s'inscrivent dans une démarche mémorielle très sélective. Les archives proposent ainsi une vision presque pathologique des plus humbles. Les passions populaires ne sont analysées que lorsqu'il y a une transgression ou une adéquation avec la norme établie. Les plus humbles ne se définissent alors que par rapport à une norme supposée acceptée par l'ensemble de la société. Ceci réduit arbitrairement les angles d'analyse. En effet, associer un comportement institué à un état d'esprit collectif revient à renier aux plus humbles une quelconque identité sociale. On les prive ainsi de toutes les marques de leur personne en les inscrivant dans le schéma traditionnel d'un *habitus* à l'origine d'un certain déterminisme social.

Certes, les plus humbles ont pu participer avec enthousiasme aux grandes cérémonies et festivités célébrant la Grande Patrie, cependant nul ne peut songer à y voir une adhésion pleine et entière. L'historiographie reste également prudente sur cette question. Tout au plus distingue-t-on quelques principes généraux qui voudraient que pour une très large majorité de Réunionnais, l'imaginaire national et le regard porté sur la Grande Patrie dépendaient étroitement de leur condition socio-économique, de leur capacité d'accès à la culture, de leur expérience personnelle (famille en métropole,

participation à l'effort de guerre...), de leur mode de vie et notamment de leur lieu d'habitation (éloignement ou non des grandes cérémonies célébrant la Grande Patrie par exemple) et enfin de leur positionnement politique.

Ces quelques réflexions nous laissent penser que la curiosité pour le national et l'imaginaire déployé autour de la Grande Patrie dépendaient étroitement de la volonté des élites réunionnaises. Sans pour autant s'inscrire pleinement dans les thèses défendues par Albert Memmi⁴⁶⁷, nous pouvons émettre l'hypothèse que la reconnaissance du prestige de la Métropole et la défense des valeurs patriotiques permettaient aux élites de se démarquer et de justifier leur action auprès des subalternes. Ces élites sont composées « des individus qui cumulent dans un espace donné à la fois la maîtrise des formes locales de pouvoirs (qu'il s'agisse de l'argent, du contrôle des institutions, du savoir) et la reconnaissance sociale qui les accompagnent »⁴⁶⁸. Elles ont le pouvoir de faire et de décider, d'influencer ou d'empêcher. C'est pourquoi, il convient de distinguer l'opinion publique de l'opinion populaire. L'opinion publique n'est pas l'opinion du peuple. Elle n'est même pas l'opinion de tous ceux qui écrivent et qui sont lus. Elle ne représente que ceux qui occupent une position dominante dans l'espace politique, culturel et médiatique de La Réunion. Or pour pouvoir accéder à une telle position, l'exigence est d'avoir un avis conforme à l'opinion publique. Cette dernière fonctionne ainsi en circuit fermé dans une société coloniale encore profondément ancrée dans des réseaux d'influence et de clientélisme⁴⁶⁹. Il est donc extrêmement difficile d'appréhender les représentations globales de la société réunionnaise sans sombrer dans l'imaginaire d'une construction coloniale artificielle.

Si on ne peut pourtant parler d'une seule volonté des élites et de leurs institutions, on peut cependant s'interroger sur la validité d'un véritable engouement populaire dans ce domaine. Pourtant, tel un miroir qui prend peu à peu conscience de lui-même à travers ses reflets, les regards portés sur la Grande Patrie renvoient à un inconscient collectif où l'imaginaire influence les représentations et parfois les préjugés.

Les paramètres qui orientent le regard

Les conditions historiques expliquent pour une grande part la nature du regard porté. *A fortiori*, certaines institutions ont pu imposer des filtres orientant ainsi les perceptions et les représentations sur le principe national. De manière injonctive, elles l'ont ainsi prédéterminé. De même, les médias se

⁴⁶⁷ Albert Memmi, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, Éditions Corrèa, 1957 (Gallimard 1985).

⁴⁶⁸ Claire Laux, François-Joseph Ruggiu et Pierre Singaravélou (dir.), *Au sommet de l'Empire. Les élites européennes dans les colonies (XVI^{ème}-XX^{ème} siècle)*, Bruxelles, « Collection Enjeux Internationaux », P.I.E. Peter Lang S.A., 2009, p. 21.

⁴⁶⁹ Sur le rôle des élites dans l'élaboration d'une conscience nationale cf. Herman Lebovics, *La vraie France. Les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*, Paris, Belin, coll. « Temps présents », 1995, 240 p.

sont associés de manière complémentaire pour imposer un regard spécifique. Ils ont ainsi participé activement aux processus d'acculturation nationale.

Toute question historique s'inscrit dans un régime d'historicité spécifique. Pour la première moitié du XX^e siècle, trois conditions essentielles semblent à même de modifier le regard sur la Grande Patrie. Les questions soulevées par la représentation politique, le patriotisme de guerre et la participation au nationalisme impérial ont prioritairement influencé le prisme d'identification.

Selon une logique assimilatrice, le principe de la représentation politique de l'île détermine les sentiments éprouvés. L'acculturation républicaine a pu ainsi modifier le regard⁴⁷⁰. En effet, l'idée d'une république une et indivisible implique qu'aucune de ses composantes ne peut être lointaine. Les avancées politiques ont donc favorisé une certaine proximité des regards. Pour chaque mesure favorisant l'assimilation, les regards ont exprimé une communion de pensée avec le reste de la Nation. A l'inverse, lorsque la reconnaissance pleine et entière des droits de l'île a été malmenée, le regard est devenu plus critique. La première moitié du XX^e siècle est ainsi régulièrement traversée par des tentatives de réformes remettant en cause les liens avec la Métropole. Lorsque le projet d'ôter la représentation parlementaire de l'île est avancé en 1902, une levée de boucliers insiste sur la remise en cause des liens la reliant à la mère Patrie. Le point d'orgue se situe en 1907 lorsque simultanément, la population apprend la réforme du service militaire et le projet de rattachement de l'île à Madagascar. La « fierté créole » répond alors au « mépris » des instances coloniales. Finalement, ces événements révèlent les contradictions de principes soulevées par l'application *stricto sensu* d'un système colonial au sein d'une idéologie qui se veut républicaine⁴⁷¹.

Concernant le patriotisme de guerre, cette thématique renvoie à l'idée que La Réunion se doit de participer aux destinées de la Nation. Désormais la mère Patrie n'est plus seulement une idée, un principe lointain à sauvegarder, mais bien au contraire un territoire à défendre sur lequel les regards se focalisent. Les élans patriotiques ont été surtout prégnants pour la Grande Guerre. La participation à l'effort de guerre s'y est inscrite dans une volonté de communion nationale, d'union sacrée entre la Métropole et son Empire. La Réunion est dans cette optique un morceau étiré de la France. Le patriotisme républicain était alors à son apogée.

Pour la Seconde Guerre mondiale et son avatar vichyssois, cet effort aboutit à une forme de patriotisme impérial qui laisse penser que la France peut être sauvée par son Empire. Par le prisme de la Révolution nationale, le principe patriotique est en rupture totale avec le passé. Loin de s'inscrire dans un patriotisme révolutionnaire où la patrie n'est qu'une réalité idéologique, les sources mettent plutôt en valeur un patriotisme « traditionnel ». Ce

⁴⁷⁰ Prosper Eve (dir.), *Un transfert culturel à La Réunion : l'idéal républicain*, Saint André, Océan Editions, 2009.

⁴⁷¹ Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Françoise Vergès, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003, 172 p.

dernier fait de la France un être moral doté de vertus dont l'incarnation est composée des éléments constitutifs de la société. Si pour la première forme, l'impulsion ne peut provenir que de la Métropole en qualité de principe identitaire sublimé ; pour la seconde, elle doit être issue de la réalité nationale et donc des valeurs défendues par le pays. C'est pourquoi, la mise en évidence des vertus de la Colonie au sein d'un Empire glorifié devient un leitmotiv pour la période considérée. L'initiative appartient désormais à la périphérie coloniale et non plus au centre métropolitain. La réaction traditionnelle permet ainsi une exaltation coloniale que le contexte de crise renforce pour mobiliser les esprits autour de l'effort de guerre.

Cette exaltation coloniale se décline également autour de la participation des Réunionnais au nationalisme impérial. Le principe de la « colonie colonisatrice »⁴⁷² modifie quelque peu le regard porté sur la Patrie. Ceci concerne surtout la colonisation de Madagascar. Deux principes peuvent être mis en évidence dans ce domaine. La colonisation permet d'abord aux Réunionnais d'être regardés comme étant les représentants de la France. En revendiquant l'appartenance à la Patrie, La Réunion met en avant le principe du « *coing system* », thématique défendue aujourd'hui par l'historiographie anglo-saxonne⁴⁷³ pour le monde britannique. De même, la découverte de la Métropole a pu se faire par le biais colonial. La confrontation aux métropolitains à Madagascar engage un nouveau regard de la colonie sur la patrie par le prisme colonial. Les travaux de Claude Bavoux sur les Réunionnais de la Grande île illustrent toute la complexité de ce regard transplanté⁴⁷⁴. Il s'agit d'une identité française, impériale et nationale à la fois, qui peut parfois entrer en contradiction. Le deuxième paramètre permettant une orientation du regard est constitué par les injonctions institutionnelles. A cet effet, nous pouvons nous focaliser sur la force de persuasion de l'institution scolaire.

En qualité d'appareil idéologique d'état, l'école de Bourbon a imposé une identification nationale spécifique. En mettant en exergue les vertus patriotiques, elle a inculqué des valeurs sociales et morales à l'origine d'une valorisation de l'Etat Nation. En ce sens, elle tient le premier rôle dans ce qu'Eugen Weber a nommé le « processus d'acculturation final qui a transformé les Français en Français »⁴⁷⁵. L'enseignement patriotique, placé au cœur de la raison scolaire, s'apparente alors à un culte dont les modalités se déclinent en une exaltation et une foi dans les vertus de la Patrie. Il s'agit d'une volonté d'autant mieux acceptée que les plus jeunes de la société sont considérés comme des cibles privilégiées car plus malléables et sensibles aux discours civiques. Doit-on cependant conclure à une réelle influence de l'école dans cette éducation patriotique ? La prudence est de mise car, au-delà

⁴⁷² Raphaël Barquissau, *Une colonie colonisatrice*, Saint-Denis, Drouhet, 1922, 86 p.

⁴⁷³ Cf. le néo-zélandais James Belich (spécialiste des migrations).

⁴⁷⁴ Bavoux Claude, « Essai de compréhension du mot-notion 'créole' dans la colonie naissante de Madagascar », *Tsingy* n°14, 2011.

⁴⁷⁵ Eugen Weber, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1014*, Paris, Fayard « Ed. Recherches », 1983, p. 438.

de la similitude de certains discours, l'organisation et le fonctionnement de l'école coloniale sont à l'origine de nombreux contrastes. L'effectivité de l'enseignement relativise assurément cette éducation patriotique et nuance son influence sur les mentalités collectives. Pourtant, la volonté politique reste une constante tout au long de la Troisième République. Dès les prémices de la Grande Guerre le substrat nationaliste de l'éducation s'est ainsi clairement établi sur les bancs de l'école à La Réunion. La guerre et son cortège de violences ne le remettront pas en cause. Même si les thèmes évoluent, le patriotisme belliqueux d'avant-guerre laissant ainsi la place à un patriotisme plus humaniste et défensif ; on ne peut que constater la force du sentiment d'appartenance national où l'amour crié à la mère Patrie envahit encore les discours au sein de l'école. Pourtant, l'agressivité cocardière laisse désormais la place à une volonté assimilatrice plus prononcée dans laquelle la valorisation des forces réunionnaises est nettement revendiquée. L'amour de la Grande Patrie suppose dorénavant l'amour de la petite dans laquelle les élèves de La Réunion peuvent plus facilement se reconnaître et se projeter.

De surcroît, véritable caisse de résonance des mentalités collectives, les médias ont également été les créateurs d'un artefact. Ils sont à l'origine d'un consensus qui a permis de mobiliser l'opinion publique réunionnaise. Ces moyens de diffusions protéiformes (littérature, presse, radio, cinéma) ont permis de communiquer sur la Grande Patrie tout en imposant un regard le plus souvent conformiste.

Dans ce domaine, la presse exerce une influence déterminante en tant que support médiatique le plus partagé. Les nombreux titres diffusés au cours de la période démontrent toute la force d'une presse d'opinion dont le poids devait certainement dépasser le seul cercle des lecteurs avertis. Cette presse contribue à forger une image bien souvent artificielle de la Métropole. Elle est généralement perçue comme le territoire des injonctions, c'est-à-dire celui de l'impulsion des directives ensuite appliquées sur l'île. Elle illustre également le territoire des initiatives et des progrès technologiques qui permettent entre autre de rapprocher et de connecter l'île à sa métropole. Elle incarne parfois le territoire de la réussite pour les Créoles expatriés. De nombreuses rubriques intitulées « Nos créoles en Métropole » relatent ainsi les réussites sociales ou les faits de bravoures de nombreux Réunionnais. De même le luxe et la richesse déployés, particulièrement dans les réclames de l'entre-deux-guerres, imposent au regard des Réunionnais un mode de vie « à la française » que l'on s'empresse d'imiter comme gage d'une réussite sociale. *A contrario*, elle représente dans la même logique le territoire de l'altérité lorsque la presse décrit, non sans ironie, les modes de vie des populations métropolitaines. La Métropole est également le territoire qui ouvre sur le monde. La conceptualisation de ce dernier passe ainsi par le prisme métropolitain. La Métropole est enfin le territoire « matrice », celui des racines lorsque sont exposés les caractères historiques et les filiations généalogiques de certaines familles réunionnaises. *In fine*, la presse permet de construire une représentation relativement contrastée. Son ancrage est d'autant plus fort qu'il s'inscrit dans un imaginaire inconscient.

Tel est le cas également de la littérature réunionnaise. En effet, la création littéraire permet, au-delà du schéma narratif, de surtout dégager les mentalités des élites. Elle permet le dépassement d'une certaine forme de « crise langagière » qui caractérise le monde colonial. Dans cette optique, nous pouvons distinguer les romans dont le déroulement se situe en Métropole et ceux qui mettent en scène l'univers réunionnais tout en proposant un regard sur la mère Patrie. A cet effet, les œuvres de Marius et Ary Leblond sont symptomatiques. Nous pouvons citer *En France* qui décrit le parcours de jeunes créoles venus faire leurs études en Métropole. Le roman a la subtilité d'inverser le roman exotique. Il ne décrit pas des Français exilés à l'autre bout du monde dans l'univers colonial, mais tout au contraire la vie de Créoles venus en France. L'histoire du roman est finalement celle d'un désenchantement. Désillusion liée à la difficile adaptation à l'univers parisien. Le regard passe progressivement de la sublimation à la démystification. Pour d'autres romans, même si l'intrigue se situe sur l'île de La Réunion, le regard porté sur la Métropole s'inscrit toujours dans cette dualité sublimation/démystification. Dans *Le miracle de la race*, publié en 1921, le jeune Alexis se rend compte « qu'il ne pourrait de sa vie aller en France ». Pourtant, il songe à sa beauté, au bonheur d'y vivre. Il se projette ainsi sur une France idéale. Cependant, peu à peu la démystification devient opératoire et le jeune Alexis s'interroge sur la validité de son appartenance à la Nation française. Le mystère de son identité est d'autant plus fort qu'on lui a inculqué que « l'esprit de la France » était descendu sur l'île de La Réunion, « un peu comme il faut admettre que l'esprit de Dieu est descendu du ciel en langue de feu sur les apôtres ». Selon ces propres termes, il se demande si on l'a « dénommé Français, comme on l'avait baptisé chrétien ? ». Pourtant, si l'Eglise apprend à tous comment on devient chrétien, personne n'apprend aux Réunionnais pourquoi ils sont français ni comment ils doivent l'être.

En guise de conclusion, je me contenterai de rappeler quelques évidences. L'image de la patrie est évolutive. Elle est ancrée dans une époque, dans un contexte politique, social et culturel spécifique. Elle est le produit de l'éloignement, du vécu et des aspirations de chacun. La patrie en qualité de territoire est plus le fruit d'une représentation que d'une réelle perception. Cette représentation s'articule entre mémoire et imaginaire. Pour reprendre les termes de Serge La Barbera⁴⁷⁶, la Patrie peut ainsi être comparée à un palimpseste. Elle se construit par destruction et reconstruction successive, tout en gardant l'historique des traces anciennes.

De même la vérité n'est pas seulement dans les faits qui n'en sont que la partie visible. Elle est surtout dans la compréhension des raisons qui nous les font accepter. Or ces raisons s'inscrivent surtout dans une volonté de

⁴⁷⁶ Serge La Barbera, « Sociétés coloniales et représentations de la patrie : l'exemple des Français de Tunisie autour de la Seconde Guerre mondiale », *Sociétés & Représentations*, 2003/2, n°16, p. 347-361.

reconnaissance de la part de la mère Patrie. Le regard est donc orienté par cette constante. Ce n'est qu'à partir du moment où le processus de départementalisation aura abouti que la nature du regard sur la Métropole pourra se libérer du carcan patriotique. La proximité devenant de plus en plus effective, la précision du regard s'est affinée. Cette précision permet de découvrir d'autres traits spécifiques et engage une nouvelle réflexion sur les liens unissant La Réunion à la Métropole.